



DG VII Sécurité sociale d'outre-mer – Service Actuariat-pensions

Correspondant : +32 2 509 29 82 Alexandre Kesteloot

Numéro de Matricule :

actuariat-pensions-om@onssrszls.fgov.be

DEMANDE DE PENSION DE SURVIE ET D'ALLOCATIONS D'ORPHELINS

(à renvoyer sous pli recommandé ou par email)

A. Nom de l'assuré(e) décédé(e) (*en lettres majuscules*) :
Prénoms : Nationalité :
Lieu et date de naissance :le/...../.....
Lieu et date du décès :le/...../.....
Numéro d'inscription au registre national : - -

B. Nom du conjoint survivant (*en lettres majuscules*) :
Prénoms : Nationalité :
Etes-vous-même affilié(e) à la SSOM? NON | OUI : numéro de matricule :
Lieu et date de naissance :
Lieu et date du mariage :
Numéro d'inscription au registre national :
Adresse de contact postal :
Adresse e-mail :
N° téléphone : Nombre de personnes à charge :

C. Renseignements relatifs aux **ORPHELINS** pour lesquels l'allocation est sollicitée

- a) de moins de 18 ans ;
- b) de 18 à 25 ans lorsqu'ils poursuivent leurs études dans un établissement d'enseignement de plein exercice ou lorsqu'ils sont liés par un contrat d'apprentissage agréé par le Ministère des Affaires Economiques ;
- c) sans limite d'âge si l'enfant se révèle totalement incapable d'exercer une profession quelconque en raison de son état physique ou mental.

Nom et prénoms des enfants	Date de naissance	Nom et prénoms des enfants	Date de naissance
...../...../...../...../.....
...../...../...../...../.....

Je sollicite le paiement : - de la pension de survie qui me revient
- et des allocations d'orphelin en faveur des enfants prénommés.

Je joins à la présente les documents suivants :

- mon extrait d'acte de naissance ;
- mon extrait d'acte de mariage;
- un certificat de nationalité établi à mon nom ou copie de la carte identité ou passeport en cours de validité;
- un extrait d'acte de naissance de mon conjoint ;
- un extrait de l'acte de décès de mon conjoint ;
- un certificat de résidence fiscale (= certificat de résidence ou copie de la carte identité en cours de validité);
- un extrait d'acte de naissance pour les enfants en droit de bénéficiaire d'allocations d'orphelin ;
- un certificat de nationalité établi à leur nom ;
- si il s'agit d'enfants adoptés, les pièces officielles établissant l'adoption ;
- un certificat de scolarité ou une copie légalisée du contrat d'apprentissage pour les enfants âgés de plus de 18 ans (un pour chaque année d'étude). ;
- les pièces justificatives suivantes :

Je certifie sincères et exactes les informations ci-dessus.

Date :

Signature :